

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/10/2023
Reçu en préfecture le 12/10/2023
Publié le 17 10 2023
ID : 974-249740101-20231012-2023_098_BC_4-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 1
Nombre d'absents : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE NEUF OCTOBRE à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

OBJET

AFFAIRE N°2023_098_BC_4
Renouvellement 2023 de la cotisation
à l'Association Internationale Villes et
Ports

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE

NOTA :

Le Président certifie que :


ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
3 octobre 2023

Mme Laetitia LEBRETON procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
16/10/2023

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/10/2023
Reçu en préfecture le 12/10/2023
Publié le 
ID : 974-249740101-20231012-2023_098_BC_4-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

AFFAIRE N°2023 098 BC 4 : RENOUELEMENT 2023 DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION INTERNATIONALE VILLES ET PORTS

Le Président de séance expose :

Contexte :

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de développement économique, le TCO participe aux réflexions et actions menées par des organismes agissant dans des filières (transition énergétique, économie bleue, ...) qu'il soutient et accompagne. L'intercommunalité bénéficie, dès lors, de l'activité de ceux-ci qui de plus fédèrent les acteurs des filières considérées et concourent à la structuration du tissu économique du territoire.

En mars 2019 une délibération a acté l'adhésion du TCO à l'AIVP dont les missions visent à accompagner et valoriser les actions des villes portuaires notamment sur les défis de la décarbonation, de la transition énergétique et de l'économie bleue, de la logistique multimodale et durable...

En 2022, le montant de la cotisation versée était de 5 507,46€.

Proposition :

Pour l'année 2023, il est proposé que le TCO poursuive son adhésion à l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP), dans le cadre du développement international des activités portuaires liées aux territoires et de l'économie bleue pour le montant suivant :

- AIVP 5 783,05 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/09/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 22/08/2023.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20231012-2023_098_BC_4-DE



- APPROUVER l'adhésion à l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) pour l'année 2023 ;

- AUTORISER le versement d'une adhésion à l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) pour un montant de 5 783,05 € pour l'année 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président